



HAL
open science

Questionner les formations en journalisme, pour comprendre l'incompréhension des médias en France face aux “ révolutions arabes ” ?

Bertrand Cabedoche

► To cite this version:

Bertrand Cabedoche. Questionner les formations en journalisme, pour comprendre l'incompréhension des médias en France face aux “ révolutions arabes ” ?. Larbi Chouikha; Hamida El Bour Être journaliste, aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation de la communication, l'exemple des pays arabes et africains, Institut de Presse et des Sciences de l'Information-Konrad Adenauer Stiftung, pp. 71-89, 2014. hal-02021689

HAL Id: hal-02021689

<https://hal.science/hal-02021689>

Submitted on 16 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Questionner les formations en journalisme, pour comprendre l'incompréhension des médias en France face aux « révolutions arabes » ?

Article inédit.

Bertrand Cabedoche

Bertrand Cabedoche est Professeur de Sciences de l'Information et de la Communication et responsable de la chaire Unesco en communication internationale de l'Université Stendhal-Grenoble3. Il a été responsable de l'École de journalisme de Grenoble. Il intervient aujourd'hui dans le cadre des programmes d'élaboration et d'évaluation des pôles d'excellence définis par l'Unesco s'agissant des formations en journalisme en Afrique.

Plan

Une relation entretenue sur le mode attrait/rejet

Le balisage d'un territoire professionnel

La construction d'un espace public sociétal et la médiation journalistique

Conclusion

Références bibliographiques

Résumé

Les acteurs de l'instance médiatique procèdent facilement à la stigmatisation des productions - voire des producteurs - de connaissances sur le terrain des médias, que les travaux s'investissent sous l'angle des industries culturelles, des contenus rédactionnels, des pratiques professionnelles ou des jeux d'acteurs autour des enjeux sociétaux ! Et pourtant, plus que jamais, les Sciences de l'Information et de la Communication ont légitimité à produire un savoir distancié, notamment pour ne pas réduire leur enseignement, à l'heure de la professionnalisation des masters, à la formation de « *petits soldats du journalisme* » et offrir des clés pour analyser les « ratages » des médias français face aux « *révolutions arabes* ».

MOTS-CLÉS : informationnalisme, positivisme, constructivisme, quatrième pouvoir, ethnocentrisme, transnationalisation des médias.

Abstract

Questioning journalism training, to understand the misunderstanding of the media in France dealing the "Arab revolutions"?

Regularly in France, the actors of the media authority proceed to the stigmatization of the productions - even producers - of knowledge on the ground of media, as well as research works are focusing on the cultural industries, or on the editorial contents, or on the professional practices, or on the actors' games around the societal stakes ! But nevertheless, more than ever, Information and Communication Sciences are legitimated to produce a distanced knowledge particularly when in the same time official texts are insisting on the professionalization of masters, not to reduce their teaching to the

training of " *obedient soldiers of the journalism* " and provide keys to analyse french medias failures facing to 'arab revolutions'.

Resumen

¿Preguntar la formación de periodistas, para entender la falta de comprensión de los medios de comunicación en Francia sobre las revoluciones "árabes"?

Los actores sociales de la infancia de comunicación fácilmente llevar a la estigmatización de las producciones - incluso a los productores - de los conocimientos en el campo de los medios que están trabajando en términos de las industrias culturales, el contenido editorial, las prácticas de negocios o estrategias de los jugadores en torno a temas sociales! Sin embargo, más que nunca, las Ciencias de la Información y de la Comunicación tienen legitimidad para producir conocimiento que lo separa, incluso de no reducir su enseñanza, en el momento de la profesionalización de los maestros, a la formación de "pequeños soldados de los periodismos ". Por lo tanto, la clave puede estar en el fin de analizar los "fallos" de los medios de comunicación franceses sobre las "revoluciones árabes".

« *Je suis heureux de ne pas avoir d'enfants travaillant dans la presse* » (Jean-Louis Servan Shreiber)

Il n'y a pas si longtemps, on interrogeait encore le bien commun et les handicaps des chercheurs qui se rassemblaient sous la bannière des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) en France (Jeanneret). La discipline entame aujourd'hui en France une phase de maturité, sans que pour autant, la question de son repérage ne se fasse de manière encore totalement assurée (Boure, Olivesi), surtout sur le terrain de l'information médiatique. Ce handicap génétique explique sans doute la particularité de la confrontation entre productions d'informations scientifiques sur les médias et le journalisme et les producteurs d'informations médiatiques eux-mêmes, sur le modèle de ce que les anglo-saxons désignent par *love hate relations*, constitutives en France tout particulièrement du décryptage critique des uns, de la défiance systématique des autres. Celle-ci s'avère cependant nécessaire, quand la majorité des médias français ont d'abord négligé l'impact des médias sociaux et médias conversationnels, notamment quand il s'est agi de comprendre les événements en Tunisie l'an passé, avant de sacrifier au discours dominant déterministe des « révolutions facebook ».

UNE RELATION ENTRETENUE SUR LE MODE ATTRAIT/REJET

Historiquement, les savoirs académiques dégagés à partir de l'analyse des médias et des productions d'information journalistiques ont été - et sont encore - rapidement perçus comme concurrents par les animateurs traditionnels de l'instance médiatique et régulièrement disqualifiés comme « *théoriques* », c'est-à-dire jargonneux. Même consacrés, les auteurs de ces disciplines académiques subissent le discrédit, présentant aux yeux des acteurs sociaux le handicap de n'être pas systématiquement issus du *terroir* professionnel ; souffrant de surcroît de ne pas relever de sciences dites *exactes* et

donc de ne pas véritablement produire de savoir véritable, c'est-à-dire de lois scientifiques, prouvant d'emblée leur scientificité et provoquant le respect immédiat à partir de leur dimension normative et leur déclinaison immédiatement applicatives ; enfin, suspectés de forcer les modélisations, alors que le terrain serait déjà suffisamment, voire exhaustivement, balayé par les méta-discours des producteurs d'information médiatiques eux-mêmes. Et ce, comme il se doit !

Qui plus est : le chercheur en sciences humaines et sociales investi sur le terrain des médias et du journalisme est désormais fermement enjoint à systématiquement faire la preuve de sa distanciation à l'égard d'une lecture bourdieusienne : en son temps, l'auteur critique des dispositifs et mises en scène télévisuelles avait déjà provoqué contre lui une belle solidarité corporatiste autour de Daniel Schneiderman auquel il s'était attaqué. La précarisation croissante des journalistes tend même à exacerber certaines crispations identitaires sur le terrain de pratiques professionnelles. Désormais, tout producteur d'information scientifique quelque peu critique vis-à-vis des médias et du journalisme, peut se retrouver accusé d'être le *snipper* se trompant de cible en visant l'ambulance, c'est-à-dire en se présentant simplement distancié au lieu de s'afficher solidaire envers ceux qui, comme lui, travaillent à « *dire la Vérité* ». Le journalisme s'est ainsi présenté, appuyés par certains auteurs comme Timothy Garton Ash, en tant que maillon de la première étape de la réflexion scientifique, une assertion elle-même soumise à la distanciation académique (Cabedoche, 2004).

Une fenêtre semble s'ouvrir cependant de la part des acteurs sociaux, *intra muros* et hors médias. Prenant acte de l'existence d'un savoir devenu plus visible après quelque trente années de productions d'informations scientifiques englobant l'objet *médias*, les acteurs sociaux, représentants de l'instance médiatique traditionnelle, ou acteurs

politiques au plus haut niveau, sollicitent la discipline aujourd'hui. L'invitation est engageante, même si la manière peut se présenter contrainte et impatiente, comme une assemblée se résignant à recourir au docteur-miracle au chevet d'un malade, le journalisme, dont certains observateurs de l'intérieur, annonce déjà la fin prochaine (Bernard Poulet, 2009). L'esprit était par exemple celui des *États généraux de la presse*, initiés par la présidence de la République et lancés le 2 octobre 2008 pour dégager des solutions à la crise actuelle du modèle économique du double paiement (lecteur et annonceur) à partir duquel les acteurs de l'information médiatique avaient cru garantir leur indépendance à la Libération. Plusieurs syndicats de journalistes avaient boycotté le dispositif, s'estimant insuffisamment représentés au sein des différents groupes de travail mis en place par le gouvernement, tandis qu'une quinzaine de chercheurs de la discipline avaient joué le jeu de la « *collaboration* » dans un esprit qui pouvait les conduire jusqu'à la prescription (certains avaient même réagi, comme l'historien des médias, Patrick Eveno, jugeant via *Le Monde* que le boycott auquel avait appelé *Forum des Sociétés de Journalistes* privait celui-ci de moyens d'actions).

Menacé dans son équilibre économique, le journalisme traditionnel en France semble, plus récemment encore, s'être tourné vers la recherche en sciences humaines et sociales, aussi pour tenter de retrouver légitimité sociale et matière à plus-value susceptible de le distinguer dans la production d'information, lorsqu'il s'était de plus en plus révélé débordé dans sa propre lecture du social, comme par exemple pour annoncer et analyser le « *printemps du jasmin* » en Tunisie, et autres extensions du changement social en terres arabes.

Au-delà des contenus et de la construction du sens, ce que les principaux médias qualifiaient eux-mêmes de *révolution Facebook* ou de *révolution Tweeter* semble

aujourd'hui de plus en plus instruire le procès de ce journalisme traditionnel en tant que promoteur de la démocratie : les usages et pratiques communicationnels révélés pour la compréhension de l'événement semblent consacrer la montée en puissance des « amateurs », voire l'avènement d'une nouvelle culture participative, basée sur une « mobilisation informationnelle par le bas » grâce aux potentialités du numérique et des appareils de communication mobile (Cardon et Granjon, 2010, p. 137-138).

Cette invitation, *a priori* plus ouverte à un savoir académique, ne doit pas pour autant faire illusion. La plupart du temps, l'appel - parfois désespéré - de la corporation ne vise pas à revisiter les paradigmes fondateurs du journalisme, mais à ouvrir les options à l'intérieur d'un cadre pré-établi et configurant. Un *idéal-type* du journalisme est ainsi entretenu depuis près d'un siècle par les gardiens de l'orthodoxie professionnelle, à partir de la même référence déontologique : la *Charte des devoirs professionnels du journalisme*, rédigée en juillet 1918 et revisitée en janvier 1938. Sachant que, derrière cette référence partagée, la convocation pour la du savoir académique à la réflexion ne se présente pas de même nature, selon qu'elle émane des représentants des éditeurs ou des instances représentatives des rédacteurs. Quoi qu'il en soit, le souhait implicite d'un retour à un supposé *âge d'or* du journalisme traduit des présupposés, qu'un enseignement en journalisme doit savoir déconstruire.

Se situant effectivement comme toutes les sciences humaines et sociales au niveau de la compréhension de mécanismes, les Sciences de l'information et de la communication se révèlent opportunes pour convoquer ces distanciations. Le rappel est d'autant plus pertinent que leur enseignement public est supposé être adossé à la recherche dans le cadre du processus de Bologne – dit système LMD - mis en œuvre à partir de 1999 dans la plupart des pays européennes, voire au-delà en pays maghrébins.

Pour autant, l'enseignement public en journalisme peut avoir en France à passer par le boisseau de la reconnaissance corporative (une Commission paritaire Professionnelle mixte, composée de représentants des syndicats éditeurs et de représentants de syndicats journalistes), dont l'autorité discursive s'accommode parfois mal d'être mise en porte-à-faux par le pointage des mythes, raccourcis et lieux communs charriés par le méta-discours journalistique (Le Bohec, 2000 : 191 et 309). Treize formations – publiques et privées – dont l'École de Journalisme de Grenoble - offrent ainsi cette double qualification recherchée par les étudiants, car elle est censée leur ouvrir plus facilement les portes d'entrée des hauts lieux d'exercice du journalisme.

Cette caractéristique de la double évaluation, propre à la France, ne facilite pas la mise en œuvre cohérente des programmes pédagogiques. Les critères peuvent se présenter contradictoires entre les deux types d'instance évaluatrice, académique et professionnelle et ouvrir au hold up pédagogique par les praticiens au sein même des dispositifs d'enseignement public. Au sein des établissements privés reconnus par la profession, cette pression a même failli emporter le *Centre de formation des Journalistes*, accusé il y a huit ans, de s'être perdu à former les « *petits soldats du journalisme* » : la publication polémique des notes de cours d'un étudiant avait ainsi provoqué la tempête contre l'une des formations les plus anciennes et prestigieuses et ouvert à la réinterrogation des contenus d'enseignement au journalisme pour la France entière (Ruffin, 2003).

Quelques évolutions récentes de la recherche académique en sciences de l'information et de la communication ne peuvent aujourd'hui qu'interpeler les modèles sur lesquels une partie de ces enseignements avaient été construits et ouvrir les contenus de l'offre pédagogique bien au-delà de la seule transmission de pratiques directement rentables et

valorisables sur le terrain des techniques et des écritures, supposée nourrir l'*idéal-type*. La distinction ne relève aucunement d'un quelconque « *narcissisme des différences mineures* », pour parler comme Freud, mais au contraire de distanciations solidement établies, au point parfois de correspondre aux paradigmes autour desquels la discipline s'est progressivement fait reconnaître.

L'éclairage que nous proposons quant à l'apport des sciences de l'information et de la communication part des injonctions électives de la fameuse *Charte des devoirs professionnels du journalistes*, significative de la construction de cet idéal-type dont continuent de se nourrir les représentations de nombreux acteurs sociaux, à commencer par les acteurs médiatiques eux-mêmes.

Cette construction s'organise dès les premières formations au journalisme des années trente : journalistes membres du SNJ, les conférenciers du *Centre des sciences du journalisme* gagnent ainsi à bon compte un vernis académique, diffusant ce qui correspond à un balisage corporatiste du champ professionnel (Pélissier). L'après-guerre n'aide pas les Résistants, fondateurs de l'*Institut des Sciences de la Presse*, à réhabiliter un savoir académique entaché par l'instrumentalisation vichyste de la sociologie et de la psychologie des communications de masse. Cet arrière-plan idéologique explique que l'ouverture à la recherche se soit d'abord construit par la bande, autour d'une première construction : celle d'un territoire identitaire, caractérisé par l'exclusion, dont les sciences de l'information et de la communication discute la consistance.

LE BALISAGE D'UN « TERRITOIRE PROFESSIONNEL »

Deux articles de la *Chartre des devoirs professionnels du journaliste* sont particulièrement significatifs d'un affichage corporatiste, supposé installer définitivement la frontière, à partir des pratiques et des normes supposées distinguer une profession sur le mode de l'élection. La Charte élève en effet à cette dignité celui dont les pratiques d'enquête sont conformes à cette norme, excluant d'emblée toute autre pratique, tautologiquement distincte. « *Un journaliste digne de ce nom ne confond pas ce rôle avec celui du policier* ». Par ailleurs, sa dignité lui apparaît dès lors que ce professionnel de l'information « *ne reconnaît que la juridiction de ses pairs, souveraine en matière d'honneur professionnel* ».

Cette obsession de la distinction, par la pratique et l'éthique, se manifeste jusque dans la recomposition généalogique que le groupe social des professionnels de l'information médiatique a figé dans ses représentations, offrant une histoire méliorative du journalisme à partir de la référence appuyée à Théophraste Renaudot, institué « *créateur de la presse moderne* ». C'est en effet à partir d'une première codification de pratiques d'enquêtes rigoureuses obligeant à la vérification pour prévenir la rumeur que très vite *La Gazette* a écrasé sa concurrence. La convocation s'est péremptoirement installée, à partir de l'image d'un journal d'informations politiques et sociales de qualité et de renommée internationale, en même temps que celle d'un éditeur doué de générosité sociale, de curiosité, de vivacité et d'opiniâtreté remarquables. Au point que cette référence a justifié la constitution d'un prix littéraire français convoquant le nom de Renaudot et la mise en place d'un réseau de formateurs en journalisme en monde francophone convoquant cette fois le prénom Théophraste.

Inscrit au sein des sciences humaines et sociales, voire des SIC, l'historien des médias note que parallèlement à cette référence écrasante, un proto-journalisme a pu se manifester avant même l'invention de l'imprimerie par Gutenberg entre 1430 et 1440 : les ancêtres des

journalistes vont ainsi d'abord être ces menantii qui, dès le XIII^e siècle, colportent les nouvelles à la main, dont ils font d'ailleurs commerce. des services réguliers de correspondance ont en effet été organisés en Europe. Mais la référence, certainement moins respectable pour l'hagiographe que Renaudot, oblige à considérer également les pratiques douteuses de collecte et d'écriture de ces menantii : par rapport aux règles déontologiques d'aujourd'hui, les pratiques relèveraient du brigandage et par rapport au droit contemporain, les écrits constitueraient la plupart des infractions répertoriées susceptibles de procès devant les tribunaux. Les autorités papales ne s'y trompaient pas d'ailleurs, eu égard à la sévérité des peines recommandées par Pie V, Grégoire XII, Sixte-Quint... à l'encontre des menantii qui subissaient l'infortune de se faire prendre : les rigueurs romaines souhaitaient qu'on leur coupât la main et qu'on leur arrachât la langue, pour prévenir la récurrence.

Ainsi, le recours sélectif à l'histoire a-t-il contribué à forger la configuration d'un territoire parfaitement balisé, corporativement comme éthiquement. Le pilonnage référentiel des acteurs s'est à ce point révélé efficace qu'il n'est pas aujourd'hui de pratiques professionnelles plus identifiées dans les représentations sociales que le journalisme. Trivialement, aucun autre territoire professionnel que le journalisme ne constitue objet plus familier, de nature à justifier la logorrhée méta-discursive. Avec le double processus d'*autonomisation du social* et d'*intellectualisation de la vie privée* (Beaud), il déborde jusque dans l'intimité des cercles privatifs de l'homme moderne, lequel peut aller jusqu'à structurer sa vie sociale - voire familiale - ou revendiquer sa singularité, à partir de son rapport aux médias. Avec le développement des techniques de l'information et des pratiques collaboratives que celles-ci autorisent, il se donne de plus en plus à voir en tant qu'écriture certes distinctive, mais en même temps à la portée de chacun après une rapide formation à la maîtrise de la langue, de la mise en page et des techniques d'écriture (« *Tous journalistes !* », titre *Libération*).

C'est d'ailleurs ce parti-pris pédagogique que les premières formations en journalisme ont adopté en France, suivant en cela les maquettes des écoles en journalisme aux États-Unis. L'université de Columbia avait la première invité les futurs journalistes à investir le territoire méthodologique des analyses des contenus. Le matériau analysé est l'article de presse. La rigueur scientifique invoquée est la mesure : comptage des rubriques ; mesure de la surface des articles ; calibrage des titres ; calcul du degré de « *sensationnalisme* » des articles ; analyse quantitative comparée des supports... L'engouement pour les travaux d'Harold Dwight Laswell est immédiat et s'explique, d'abord à partir de la dimension empirique du projet, puis du caractère linéaire de ses propositions sous les apparences de l'évidence. Bien que la référence désigne plus largement « *l'action de communication* », la formation française en journalisme retient surtout la formalisation de l'écriture de presse autour de la règle des « 5 W ».

Plus tard, cette même connaissance d'un territoire supposé parfaitement balisé s'offre en investissement rentable pour la plupart des instances de pouvoir (entreprise, collectivité territoriale, association, ministère, organisation scientifique, voire université¹...). La structuration croissante des politiques de communication de la plupart des organisations, publiques comme privées, confère désormais la valeur stratégique, politique, voire marchande, des données spécifiques, relatives à l'information médiatique et à l'activité journalistique, susceptibles de renforcer le potentiel de négociation avec les médias, notamment en prévision d'une gestion de crise.

Garant du territoire, un groupe social auto-institué aurait ainsi réussi à relayer un discours normatif, modélisant, utile pour faire poids dans la défense des intérêts catégoriels :

¹ Cf. le livre blanc consacré à la communication de l'enseignement supérieur en France, publié par l'agence *Blanc et Noir* en juillet 2009, <http://www.educpros.fr/detail-article/h/fd18675743/a/communication-et-strategie-dans-l-enseignement-superieur-le-livre-blanc-de-noir-sur-blanc.html>

représentations syndicales spécifiques, déontologie excluante, contenus de formation contrôlés, lobbying pour une législation spécialisée..., tout, en l'absence d'un *Ordre professionnel* que la France ne veut pas convoquer eu égard à sa connotation vichiste sulfureuse, laisse à penser que le journalisme constitue finalement une entité particulière, une *profession*.

Là encore, les SIC marquent leurs réserves par la reconstruction d'un objet qui se donne à voir d'abord de façon paradoxale.

La reconstruction d'un objet socialement construit autour de paradoxes

Le statut de l'objet se présente triplement paradoxal en termes de construction des imaginaires : d'un côté, un sentiment de familiarité, socialement entretenu par la doxa dès qu'il est fait état du journalisme ; de l'autre, une omerta organisée notamment par les éditeurs dès qu'il s'agit d'en rechercher les mécanismes de fonctionnement et les jeux d'acteurs au sein des structures professionnelles ; enfin, un affichage convaincu des rédacteurs, autour de l'affirmation crispée de leur libre-arbitre, contre toute proposition de modèles et de structuration de l'observation. Il est fréquent que les acteurs médiatiques se déroberent à toute analyse critique en enjoignant de ne plus lire le journalisme de façon générique, pour ne plus considérer que la singularité des situations. La condamnation s'est présentée contre Bourdieu, au terme de laquelle le chercheur mobiliserait plus qu'il ne le peut les cas à l'appui de ces « tentatives pitoyables » de modélisation des pratiques, fonctionnements, discours, organisations, finalement si furieusement hétérogènes. Si, à la multitude des positionnements idéologiques qu'ouvre le principe du pluralisme de l'information, on ajoute la diversité des statuts de presse,

des destinées individuelles les plus baroques et des tensions les plus contradictoires entre “*confrères*”, on comprend qu’il faille dénoncer “*la supercherie des nous*”.

Le chercheur doit d’ailleurs très vite dépasser les méta-dicours des « *professionnels de l’information* ». La confession publique auto-réflexive, sur le mode « *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir des médias et du journalisme* » fourmille surtout de pamphlets instrumentalisés, d’anecdotes voyeuristes, narcissiques, sarcastiques, voire revanchardes, ou paradoxalement de reconstitutions approximatives, linéaires et d’hagiographies sous le sceau rétrospectivement d’une cohérence collective un peu trop parfaitement retrouvée.

Considéré comme objet de recherche, ce matériau est d’ailleurs signifiant. Ainsi, l’analyse des manuels qui servaient de base aux premiers enseignements du journalisme en France permet à l’historien des médias de confondre d’abord une volonté normative : édicter des standards de fonctionnement de l’activité journalistique, visant à verrouiller le système. La sociologie du journalisme refuse le qualificatif de profession, à partir de l’absence d’au moins deux critères : l’accès dont la rigidité, organisée par la corporation, ne vaut que pour une partie très réduite de la pratique (reconnaissance des écoles ; obtention de la carte professionnelle...); la sanction, quand les appels à la dignité distinctive n’ont aucune valeur contraignante. L’analyse des pratiques, et pas seulement des usages, au sens de Josiane Jouët et des représentations s’agissant des technologies de l’information et de la communication montre que la distinction entre information et communication chez les éditeurs participe d’une stratégie de temporisation, visant à repousser hors du champ de l’information les pratiques liées à l’enracinement social des technologies de l’information, jusqu’à ce qu’ils soient en mesure de s’en approprier la maîtrise.

Pour autant, les SIC n'hésitent pas à convoquer la sociologie de l'énonciation pour repérer comment les normes sociales peuvent jouer sur le comportement linguistique (Esquenazi) et analyser le savoir-faire du reporter, pour partie, comme l'art de construire instantanément un reportage conforme, c'est-à-dire similaire à celui des confrères (Casanova, 1996), donc susceptible d'une « *typification* » propre à la corporation, révélée par Gaye Tuchman. Les médias apparaissent encore parfois constitutifs d'un sous-champ de production, c'est-à-dire un espace dans lequel chacun des producteurs est influencé par les autres (Bourdieu, 1994). Il arrive même que l'on parle d'effets de champ journalistique à champ journalistique, que n'arrêtent plus les frontières nationales (Champagne). Ainsi s'expliquent les reprises d'information d'un titre à l'autre qui, écrasant tout autre événement concomitant, construisent par leur récurrence une sursignification. La redondance travaille aussi bien à créer les climats de psychose, caractéristique d'un contrat de lecture (Veron, 1981), qu'à enraciner les rationalités autour de la *circulation circulaire de l'information*, pour reprendre Pierre Bourdieu. Tant et si bien que "*certaines noyaux de sens émergent, cristallisés, accrédités et validés par la multiplicité des reprises en écho dans les médias*" (Sicard, 1997).

Ainsi, les SIC construisent un savoir générique, sans pour autant s'affranchir des conditions spatiales et historiques du déploiement de celui-ci et des postures personnelles d'auteur à l'intérieur de ces contextes (Mulhman). En mobilisant outils méthodologiques et concepts des écoles constitutives d'une pensée communicationnelle, elles savent redonner place *in situ* aux jeux des acteurs, avant de valider un cadre théorique. L'appréciation des enjeux de pouvoir glisse ainsi vers l'étude des stratégies de négociation des acteurs en vue de l'imposition du sens au sein d'un espace public donné, et de leur flexibilité au gré de l'évolution des rapports de force. Les termes

génériques ne sont pas évacués, mais convoquent systématiquement le débroussaillage terminologique. *Communication* est historiquement décomposé en modèles : presse d'opinion, presse commerciale, médias audiovisuels de masse et relations publiques généralisée (Miège). *Journalisme* est appréhendé autour de plusieurs pôles : salariés, médiateurs, agrégateurs et régulateurs de contenus, fournis par des auteurs semi-professionnalisés, externalisés et placés en concurrence (Ruellan, 2008). *Médiatisation* ne semble plus distinguer les seuls phénomènes médiatisés par l'intermédiaire des instances journalistiques de ceux pris en charge par les instances habituelles de la médiation sociale, pour s'élargir à la mise en ligne des contenus, aux relations inter-individuelles ou inter-groupales à partir de l'interposition d'une technologie de l'information, au volume d'information diffusée en relation avec la réception, en prenant soin d'articuler les perceptions, *in tempore* et *in situ* (Miège, 2007 : 80). *Professionnel/amateur de l'information* est aujourd'hui rediscuté en relation avec l'association horizontale d'individus (Ion, 2005 : 97), lorsque, comme en Tunisie, de jeunes amateurs apportent au militantisme leur maîtrise technique au profit de formes d'engagement politique éphémère (Dahmen-Jarrin, 2011), et ouvrent la collecte de l'information à une culture de la mobilité au sein de laquelle priment sur tout autre critère la réactivité de la saisie et le partage, jusqu'à la *coopétition* avec le journalisme traditionnel, via France 24 et Al Jazeera et la BBC, par exemple (Allard).

Ces nouvelles formes d'expression interpellent aussi le journalisme traditionnel, qui, à partir de l'affichage de ses valeurs de vérité, s'était autoproclamé comme garant de la démocratie. Là encore, les sciences de l'information et de la communication contribuent à une nécessaire distanciation.

LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE PUBLIC SOCIÉTAL ET LA MÉDIATION JOURNALISTIQUE

À la recherche de réponses tactiques en termes de reconquête de sa légitimité sociale, le journalisme contemporain a tendance à nouveau à vouloir se distinguer à partir de son rapport à la Vérité. Deux articles au moins de la *Charte professionnelle des devoirs des journalistes* lui soufflent ce retour à la pureté des pratiques, quand le nouvel activisme numérique se présente aussi comme au Maghreb en tant que substitut d'une presse traditionnelle aux ordres, ayant voté provoqué le sentiment d'extranéité pour reprendre une expression convoquée pour l'Algérie (Madani). Au sein de l'instance médiatique en France, l'autoréflexivité en France a joué le jeu de la désolidarité à l'encontre des « *canards boiteux* » pour préserver l'idéal-type d'un journalisme, gate-keeper d'une information vérifiée : définitivement, la production de l'information médiatique se range du côté des valeurs de vérité comme la production d'information scientifique, plutôt que de la fiction comme l'a déjà rappelé Garton Ash.

La réaction était attendue, tant la disqualification du journalisme avait été rapide dans les pays industrialisés. En moins de dix années, le champion de la *Démocratie* et de la *Vérité*, héritier de Woodward et de Bernstein, s'était effondré dans les représentations dominantes en circulation au sein de l'espace public français. Il aura suffi de quelque adoption imprudente de la mise en scène de l'information par de « sympathiques » opposants roumains à un pouvoir tyrannique déclinant, sous prétexte de sens de l'histoire ; de quelque *vraie-fausse* interview, sous prétexte de légitimité présente ; de quelque temporalité forcée d'actualités, sous prétexte de correspondance avec le rendez-vous télévisé du 20 heures ; de quelque exploitation imprudente de rumeurs pédophiles et enquêtes policières et judiciaires bâclées, sous prétexte de dévoilement critique...

La réponse de « *l'historien de l'instant* » en reconquête de légitimité sociale s'est traduit principalement par une crispation positiviste, la réflexivité se réduisant péremptoirement au double rappel, en externe des contraintes de l'exercice professionnel, en interne de la déontologie puisé à la source même de la Charte : *Un journaliste digne de ce nom tient la calomnie, les accusations sans preuves, l'altération des documents, la déformation des faits, le mensonge pour les plus graves fautes professionnelles. Par ailleurs, il s'interdit d'invoquer un titre ou une qualité imaginaires, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque.* L'idéal-type ainsi consolidé conduit à survaloriser le produit journalistique, porté au même niveau que l'article scientifique contre les égarements du jugement moral et du normatisme idéologique, grâce à la pugnacité de l'investigation et l'observation vigilante des protocoles de la collecte de données, sans que soit aucunement discuté la nature de ce rapport aux sources et la posture théorique implicite à cette représentation. La posture renvoie à l'héritage de la Révolution française, justifiant l'institutionnalisation de tous les porteurs de " *savoirs construits*", instituteur, professeur, scientifique, journaliste, chacun pareillement investi de la mission d'éclairer le citoyen contre tout arbitraire, royal, religieux, partisan, sectaire...

De récentes recherches en sciences de l'information et de communication pourraient pourtant appuyer ce sursaut de réaffirmation identitaire du journalisme traditionnel autour de la rigueur constitutive de sa pratique, lorsque parallèlement, ces travaux interpellent - avec là encore la distanciation propre à la démarche de recherche - la portée de la construction profane de l'information, mobilisée à l'occasion des mouvements sociaux au Maghreb et au Proche-Orient (Dahmen-Jarrin) ou de l'explosion de l'internet militant en Europe (Granjon, Flichy). Les formes contemporaines de l'échange militant (la *Google révolution*) ne sont pas déterminées par leur présence sur

les interfaces numériques. Intrinsèquement, ces derniers n'initient - ni même ne produisent - de la connaissance au sens d'un savoir construit, comme lorsqu'à la fin des années soixante, Abraham Moles avait déjà parlé en termes de « *culture mosaïque* », pour stigmatiser les bribes d'un pseudo-savoir distillé par l'exposition aux médias audiovisuels, sans plus de pré-requis conceptuels (Moles). La réflexion contemporaine en SIC agit dans le même sens, discutant en outre du mythe de la « communauté des égaux », à partir de nouvelles formes de management décentralisé qu'auraient ouvert les outils numériques pour les organisations (Granjon ; Flichy : 112).

Par contraste, un journalisme traditionnel peut ainsi redéfinir sa compétence en termes de plus-value, quand la nouvelle mobilité informationnelle traduit surtout l'émotion, la colère et la croyance naïve en la preuve par l'image. Si certains y voient l'émergence d'un espace oppositionnel que n'avait d'abord pas perçu Jürgen Habermas lorsqu'il avait défini l'espace public, le débat reste surtout très exceptionnel au sein de ces nouveaux dispositifs techniques, englué par la juxtaposition des opinions sur le mode déclaratif plutôt qu'argumentatif et la parole délibérative peut ouvrir à bien des manipulations (Miège, 2010, p. 195). Certes, quelque chose s'y passe, caractéristique d'une ambiance informationnelle, voire d'un espace public partiel élargi aux diasporas (Lecomte, 2009) grâce à la téléphonie mobile et à Facebook, y compris dans un contexte autoritaire (Chouikha, 2009). Des citoyens y apprennent progressivement à exprimer publiquement des points de vue avant de passer maître dans l'art d'argumenter.

Mais un besoin de médiation semble correspondre à l'affichage d'un journalisme qui se présenterait capable de dépassionnement, de mise en perspective, de confrontation des opinions en vue de faire surgir la Vérité.

La France consacre précisément ce lieu où le positivisme rencontre ses plus puissantes formalisations au XIX^e avec Alexis de Tocqueville, Antoine Cabet, Auguste Comte..., même si c'est finalement un journalisme dit « à l'anglo-saxonne », qui a ensuite naturalisé et traduit dans les pratiques professionnelles l'évidence historique et universelle de la « *vérité des faits* ». Le recul historique oblige à constater une fois encore le normativisme systématique des manuels de formation au journalisme à partir de cette convocation positiviste, qui consacrerait l'émancipation de la réflexion des premières étapes, théologique, puis métaphysique.

Le débat est revenu très récemment à la surface entre chercheurs à partir d'échanges croisés dans deux revues de part et d'autre de l'Atlantique², tous inscrits dans des sciences de l'information et de la communication qui consacrent précisément les apports du constructivisme, avec de nombreuses nuances selon les auteurs. Véritablement contradictoire, l'échange savant et positionné a permis de discuter du niveau ontologique auquel l'érection du « *réel* » peut être portée. Les SIC débattent ainsi régulièrement la question de la scientificité du travail journalistique, qu'il s'agisse des pratiques d'écritures, dont l'apprentissage ne s'ouvre que trop peu à l'interrogation de la transparence de la langue (Koren, Gavillet) ; de la temporalité de l'urgence, artificiellement érigée comme contrainte (Le Bohec, 2000) ; du rapport aux sources, trop souvent abordé de manière désocialisée (Delforce) ; de l'objet de l'information, généralement présenté comme *donné* plutôt que résultat d'une part des niveaux de « *cuisson* » entre relais producteurs de l'information médiatique (de La Haye : 105-106) ; d'autre part, des multiples négociations entre acteurs sociaux, dont le journaliste lui-même ; enfin, de l'« *innocence journalistique* », arguée par les animateurs médiatiques

² *Les Cahiers du Journalisme*, n° 2 et *Questions de communication*, n° 3, 5, 6 et 7.

pour consigner le débat contradictoire à la mise en scène niveleuse du dispositif qu'ils ont eux-mêmes élaboré (Bourdieu).

Dans le même temps, la réflexion de Jürgen Habermas a ouvert à une critique du discours scientifique en tant qu'idéologie et a conduit à révéler une sphère sociale où un espace de discussion embrassait également les questions scientifiques, sous l'angle des valeurs sociales. Ce glissement a conduit à envisager un glissement d'une problématique de la traduction de l'information scientifique et technique à une problématique de la communication de l'information scientifique, dont les acteurs multiples, trouveraient légitimité à argumenter.

À ce jeu croisé des acteurs (scientifiques, politiques, civils, médiatiques), un journalisme auto-qualifié de professionnel peut se présenter comme instance de médiation, au-delà de la thèse du 3^e homme popularisé par Moles et Oulif qui renvoie trop à un rôle consigné à la vulgarisation. Ce journalisme peut mettre se prévaloir d'une tradition critique, quand parallèlement à l'affichage du positivisme, une tradition d'écriture journalistique s'est aussi construite jusqu'à la Libération autour d'une conception humaniste, littéraire, poétique et politique de l'art d'écrire dans le journal ! Les SIC rappellent ainsi que la légitimité sociale du journalisme s'est aussi organisée sous la III^e République autour de la figure du *journaliste-justicier*, constitutive de la dynamique de *publicisation* révélée par Habermas (Habermas, 1962).

Mais cette convocation est elle-même discutée en sciences de l'information et de la communication. La distanciation a d'abord été portée par Habermas lui-même, qui après avoir situé sa théorie de l'espace public au sein d'une presse d'opinion, avait ensuite formulé l'idée d'un déclin de cet espace d'arbitrage, une « *reféodalisation de la société* »,

correspondant au développement des lois du marché et de la presse commerciale. La publicité marchande se substituait ainsi au principe de publicité publique.

Habermas lui-même est revenu sur cette vision pessimiste (Habermas, 1992). Mais c'est ailleurs que la réflexion s'est prolongée, à partir des travaux notamment de Bernard Miège autour de la convocation d'un espace public fragmenté et l'hypothèse d'un espace public sociétal à côté d'un espace public politique. L'auteur identifie effectivement quatre modèles de construction d'information dans les sociétés contemporaines, correspondant au processus d'informationnalisation croissante, dont au moins trois, mettent bien en évidence le rôle configurant du journalisme, autour des modèles du *journalisme d'opinion*, de *la presse commerciale*, de *l'audiovisuel de masse*. Mais le 4^e modèle, *les relations publiques généralisées*, disqualifie le médiacentrisme qui caractérise généralement le métadiscours des acteurs médiatiques. L'expression désigne certes un procès d'informationnalisation croissante, mais dont l'élan se développe principalement hors média. Par exemple, dans les tentatives de construction d'un espace de débat public concernant la dimension sociétale des questions scientifiques, le journalisme traditionnel a été peu innovant dans son rôle de médiateur, surtout préoccupé de recueillir la consécration de son rôle d'expert par ceux-là même, techniciens et scientifiques, qu'il était aussi censé convoquer comme acteurs sociaux. Tel a été le constat par exemple en matière de santé publique, lorsque la décourageante remontée des responsabilités en cas de dysfonctionnements d'autorité politique par un rédacteur souvent bien seul, peut aussi consacrer certaines formes d'impuissance lorsque cette fois, le conflit s'engage sur le terrain des intérêts de puissances industrielles comme dans le domaine de la pharmacie, où le verrouillage organisé par les autorités médicales et

quelques journalistes spécialisés n'a plus été aussi efficace à partir des années 80 (Marchetti).

CONCLUSION

Au moment où venait tout juste de se constituer les sciences de l'information et de la communication en France vers la fin des années soixante-dix, Armand Mattelart dressait déjà un tableau en demi-teintes de la recherche liée aux médias, s'agissant en particulier de modèle de l'audiovisuel de masse : l'auteur estimait en effet que l'angle sous lequel on envisageait alors la filière, focalisait totalement l'attention sur la relation État/culture, au sein où la diversité culturelle devait être entendue comme révélatrice du pluralisme de l'information. Bien que critique et ce, particulièrement en France, cette fixation permettait de faire l'impasse sur la dimension économique, voire commerciale de la production culturelle de masse. Au-delà d'un vocabulaire dans « l'esprit du temps », la remarque visait à montrer que les théories de l'État, qui dominaient alors, conduisaient à une vision parcellaire des appareils culturels, confinés, dans leur fonctionnement, à la sphère idéologico-politique. Sans pour autant basculer dans l'excès inverse, qui aurait sombré dans un économisme ou un technicisme réducteurs, l'auteur visionnaire proposait de combler le silence sur ce terrain en considérant que l'internationalisation des économies provoquait des bouleversements dans la nature même de l'État (Mattelart, Mattelart et Delcourt : 1984, 52). Les études sur l'histoire des médias avaient déjà su s'inscrire dans ce type d'approche pluridisciplinaire : la désacralisation de Théophraste Renaudot avait ainsi pu être entreprise sous le sceau de la double sujétion politique et économique. Cet état de subordination vis-à-vis de l'autorité politique de Louis XIII avait été reconnu par Renaudot lui-même : « *Ma plume n'a été que greffière* »

tandis que Richelieu avait rendu publique l'allégeance économique : « *La Gazette fera son devoir où Renaudot sera privé des pensions dont il a joui jusqu'à présent* » (Roudy).

Si l'on considère la réflexion des acteurs producteurs de l'information médiatique, la posture n'a guère évolué depuis. Certes, la précarité statutaire croissante du journaliste traditionnel le porte aujourd'hui à réclamer la mise en place d'un nouveau modèle économique – antienne récurrente des États Généraux de la presse en 2008 - et à s'intéresser à des légitimités internes au sein de structures qui l'abritent, qu'ils avaient jusque là particulièrement snobées, indépendance de l'information oblige ! En 1995-1996, les travaux du groupe de réflexion Norsom (Nouvelle responsabilité Sociale des Médias et des Journalistes) accueilli au sein de l'École Supérieure de Journalisme de Lille) avaient dressé ce constat d'un journaliste qui, pour ne pas se compromettre, s'organisait pour ne pas s'investir dans les instances de direction et de gestion des entreprises de presse, autrement que pour défendre la ligne éditoriale (Watine et Beauchamps).

Du point de vue de la réflexion des praticiens, l'équilibre ne semble toujours pas rétabli. Confronté à la précarité croissante de son statut eu égard aux recompositions des filières composant les industries de la culture, de l'information et de la communication, le journaliste tend à s'arc-bouter sur la convocation classique de la *Charte des devoirs professionnels du journaliste*, lui enjoignant de ne pas user de la liberté de la presse dans une intention intéressée : « *un journaliste digne de ce nom ne touche pas d'argent dans un service public ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences et ses relations seraient susceptibles d'être exploitées* ». Et ce, quand bien même, l'analyse des pratiques conduite en SIC confirme l'influence grandissante du journalisme dans des secteurs d'activités relevant tout autant du marketing et de l'auto-promotion (Ringoot,

Utard). Cette ambiguïté de fait explique peut-être les crispations terminologiques autour de la distinction irréductible entre information et communication, exigée également des formations universitaires en journalisme qui sollicitent la reconnaissance de la Commission paritaire professionnelle, alors que les sciences de l'information et de la communication ont pris l'habitude de lier les deux champs jusqu'à proposer un tiret, pour désigner leur domaine d'intervention, convoquant aussi bien l'analyse des médias et des techniques de traitement de l'information, l'analyse des contenus médiatiques et la sociologie du journalisme, les enjeux communicationnels des expressions artistiques, l'appropriation des techniques de communication stricto sensu, les jeux d'acteurs liés également à l'évolution des matériels permettant de diffuser ou de fabriquer des programmes, l'expérimentation de méthodes pédagogiques (Miège, 1996 : 78).

Surtout, la réflexion s'est enrichi d'une théorisation des industries culturelles qui, après l'ouverture proposé par Adorno et Horkheimer, se propose aujourd'hui d'interroger, filière par filière, les enjeux contemporains des industries concernées. Beaucoup plus nuancées et investies sur le terrain que leurs prédécesseurs, les chercheurs investis sur ce terrain parmi lesquels le Gresec avec Bernard Miège et la Maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord avec Philippe Bouquillion proposent d'analyser les nouvelles stratégies du capitalisme autour de thématiques larges : financiarisation et concentration des industries de la presse et de l'information ; déplacement des investissements d'une majorité d'opérateurs de la filière audiovisuelle sur la diffusion multi-supports, plutôt que sur la production, au point que la question se pose même de la place des industries de contenu, non systématiquement lié au développement des industries de la communication (Bouquillion et Combes).

Quoi qu'il en soit, l'ensemble des questionnements que nous venons de convoquer montre combien les analyses relatives au journalisme se révèlent finalement transversales, impliquant tout autant les industries culturelles, les pratiques, les études sur la réception, l'ancrage des techniques, les débats publics, la diversité culturelle. Là est peut-être la raison pour laquelle la France n'a pas souhaité développer de médias studies. Le Réseau des Études en Journalisme récemment constitué est d'abord convivial plutôt que structurant tant une discipline ne se définit pas par son objet mais par les interpellations de celui-ci. Le paradoxe est qu'en ne s'affichant pas comme sciences du journalismes, le questionnement des SIC passe inaperçu au sein des espaces publics, laissant le champ libre aux seuls méta-discours normatifs des praticiens dont les accents œuvrent plus à la préservation des contenus traditionnels qu'à leur interpellation.

Références

- ALLARD, Laurence (2009) "Pragmatique de l'Internet mobile : Technologies de soi et culture du transfert" in Dervin Fred & Abbas Yasmine (dir.) *Technologies numériques de soi et (co)construction identitaires*, éd. L'Harmattan, pp. 59-81.
- BOUQUILLION, Philippe, COMBÈS, Yolande (dir.) (2010). *La diversité culturelle et la socio-économie des filières des industries culturelles*. Paris : L'Harmattan.
- BOURE Robert (2006). « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité », *Questions de communication*, 10, pp. 277-287 et 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Le cas des origines littéraires des SIC », *Questions de communication*, n° 11.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2004). « Historicité, scientificité et didacticité du discours d'information médiatique ? La construction du récit commémoratif dans la presse magazine ». *Les Cahiers du Journalism*, n° 13 – Printemps, pp. 40-79.
- CHOUIKHA Larbi (2009), « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de Tunisnews », in MOHSEN-FINAN, Khadija (dir), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales* », Arles, Actes Sud et MMSH, pp. 221 et s.
- De LA HAYE, Yves (1985). *Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écrire l'actualité*. Grenoble : ELLUG-Pensée Sauvage.

- FLICHY, Patrice (1999 : 77-120), “Internet ou la communauté scientifique idéale“, *Réseaux*, vol. 17, n° 97, Paris : CENT/Hermès.
- GRANJON, Fabien, 2001, *L’Internet Militant. Mouvement social et usage des réseaux télématiques*, Rennes : Apogée (Coll. “Média et Nouvelles technologies”).
- HABERMAS, Jürgen (1963-1003). *L’espace public, Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- HABERMAS Jürgen (1992). L'espace public, 30 ans après. In : *Quaderni. Les espaces publics*, n° 18, Automne, pp. 161-191.
- ION, Jacques , CORCUFF Philippe, De SINGLY, François. (2005), *Politiques de l'individualisme : entre sociologie et philosophie*, éd. Textuel
- JEANNERET, Yves (2001-2002). « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline méconnue en charge d'enjeux cruciaux », *La lettre d'inforcom*, n° 60, pp. 3-6.
- LE BOHEC, Jacques (2000). *Les mythes professionnels des journalistes*. Paris : L'Harmattan.
- LECOMTE, Romain (2009). « Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora », *Tic et société*, volume 3, n° 1-2. <http://ticetsociete.revues.org/702>, consulté le 26 juin 2011.
- MADANI, Lotfi (1996). « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages ». *Tiers-Monde*, (XXXVII), 146, pp. 315-330.
- MARCHETTI, Dominique (2010). *Quand la santé devient médiatique. Des logiques de production de l'information dans la presse*. Grenoble : PUG (Coll. « Communication, Médias et Sociétés »).
- MATTELART, Armand, MATTELART, Michèle, DELCOURT, Xavier (1984). *La culture contre la démocratie ? L'audiovisuel à l'heure transnationale*. Paris, La Découverte (Coll. « Cahiers libres »).
- OLIVESI, Stéphane (2007). *Référence, déférence. Une sociologie de la citation*. Paris : L’Harmattan, (Coll. “ Communication et civilisation ”).
- PÉLISSIER, Nicolas (2009). *Journalisme : avis de recherche*. Bruxelles : Bruylant, coll. “ Médias, société, relations internationales ”.
- POULET, Bernard (2009). *La fin des journaux et l’avenir de l’information*. Paris : Gallimard.
- RINGOOT, Roselyne et UTARD, Jean-Michel (dir.), 2005, *Le journalisme en invention – Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Rennes, PUR.
- ROUDY, Pierre (2005). *Théophraste Renaudot journaliste et médecin du peuple*. Latresne : Editions Le bord de l'eau.
- RUELLAN, Denis (1993). *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*. Grenoble : PUG.

RUFFIN, François (2003). *Les petits soldats du journalisme*. Paris : Les Arènes.

WATINE, Thierry et BEAUCHAMPS, Michel (1996). « La nouvelle responsabilité sociale des médias et des journalistes ». *Les Cahiers du Journalisme*, n° 2, pp. 108-127.